

BULLETIN D'INFORMATIONS FRAISE-FRAMBOISE



Bulletin technique n° 02

Brive, le 28/03/2019

Ce bulletin technique fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique CORREZE
Il s'appuie sur l'analyse de risques du BSV Fraise-Framboise Nouvelle-Aquitaine N° 06



Climatologie à la station ADIDA FRAISE



Depuis novembre 2018, il a été enregistré près de 1530 heures de froid inférieure à 7° contre 1797 heures en 2018. On peut estimer à près de 1450 heures de froid réelle pour le fraisier.

Depuis le 01 janvier on enregistre 148 mms de pluviométrie contre 388 en 2018.



Actualité sur la station ADIDA FRAISE



La station Adida Fraise fermera définitivement le 10 avril 2019.



Actualités sur les stations ADIDA FRAMBOISE & FRUITS ROUGES



Les essais et démos sont en place. Les plantes débourrent normalement et les latérales s'allongent.
Les visites se font uniquement sur réservation.



A vos agendas

Stations Fruits-rouges Montchabrol:



Visite organisée le 3 avril au matin avec des producteurs BIO.

Si vous souhaitez participer à cette visite merci de contacter Jean-Claude DUFFAUT ou Karine BARRIERE



La station ADIDA de ce site est en attente de reprise. Faute de solution technique et financière son exploitation cessera.



Actualités Produits Phytosanitaires



Les retraits connus à ce jour et à venir :

ORYTIS (AMM FRAISE) est devenu **JOKARI** ou **FLANKER** retirés en 2018

ORDOVAL (AMM FRAISE): utilisable jusqu'au 30 avril 2019

PIRIMOR G : son délai d'utilisation s'arrêtera au 01/09/2019.

Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales, les conditions d'application, sont disponibles dans la « boîte à phytos framboise 2019 » et « produits de traitements fraise 2018-2019 »

La Chambre d'Agriculture de la Corrèze est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture, pour son activité de conseil indépendant, à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n° IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Le destinataire du conseil reste, néanmoins, seul responsable des applications phytosanitaires qu'il a pu faire sur ses cultures.

La Chambre d'Agriculture ne pourrait être tenue responsable du non-respect de la Législation.

Chambre d'Agriculture de la Corrèze - Puy Pinçon - BP 30- 19001 TULLE Cedex - N° SIREN : 181 902 024

<http://www.correze.chambre-agriculture.fr/>





Point sanitaire Fraisiers

- **Pucerons** : Le puceron est bien présent dans plusieurs fraiseraies. Plusieurs espèces sont répertoriées allant du *Rhodobium porosum*, *Macrosiphum euphorbiae*, *Acyrtosiphon malvae*, ...
- Seuil de risque < à 5 indiv / 10 feuilles = faible. > à 5 indiv / 10 feuilles = sérieux. Surveillez l'évolution.

Lutte biologique : Lâcher d'*Aphidius*, *chrysopes*... sous grands tunnels.

Lutte chimique possible (exemple de produit utilisable) : KARATE ZEON, FLIPPER



- **Acariens** : L'Acarien est présent dans plusieurs exploitations sous forme œuf, larves, adultes. Soyez très vigilant dès que les températures vont augmenter.

Lutte biologique : Lâcher de *persimilis* plutôt recommandé sur les variétés remontantes.

Lutte chimique possible (exemple de produit utilisable) : FLIPPER, FLORAMITE 240 SC



Thrips : Certaines plantations montrent la présence de thrips (sous forme de larves et d'adultes). Seuil indicatif de risque = 2 thrips / fleurs

Lutte biologique : Lâcher d'*Amblyseius*, *Orius*... à réserver plutôt sur variétés remontantes.

Lutte chimique possible (exemple de produit utilisable) : SUCCESS 4, NATURALIS



- **Cicadelles** : Dans certaines plantations, même en culture hors sol, la présence de cicadelles baveuses sous forme de larves se fait ressentir.

Lutte biologique : aucune.

Lutte chimique possible (exemple de produit utilisable) : DECIS PROTECH, KARATE ZEON



- **Botrytis** : Quelques plantations présentent du botrytis au cœur de la plante et sur les pétales des fleurs dû aux conditions climatiques que nous avons passées (humidité).

Lutte biologique : Aérer les tunnels

Lutte chimique possible (exemple de produit utilisable) : SCALA, PRESTOP 4B



- **Oïdium** : Dans les plantations précoces en début de récolte, certaines présentent de légers cas d'oïdium sur hampes ou fruits verts.

Lutte biologique : Surveiller l'aération des abris.

Lutte chimique possible (exemple de produit utilisable) : ARMICARB, LUNA SENSATION



Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales, les conditions d'application, sont disponibles dans la « boîte à phytos framboise 2019 » et « produits de traitements fraise 2018-2019 »

La Chambre d'Agriculture de la Corrèze est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture, pour son activité de conseil indépendant, à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n° IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Le destinataire du conseil reste, néanmoins, seul responsable des applications phytosanitaires qu'il a pu faire sur ses cultures.

La Chambre d'Agriculture ne pourrait être tenue responsable du non-respect de la Législation.

Chambre d'Agriculture de la Corrèze - Puy Pinçon - BP 30- 19001 TULLE Cedex - N° SIREN : 181 902 024

<http://www.correze.chambre-agriculture.fr/>

- **Phytophthora :** Les plantations en plein sol peuvent avoir le risque d'avoir du phytophthora fragariae.

Lutte biologique : Eviter tous excès d'eau aux niveaux du système racinaire.

Lutte chimique possible (exemple de produit utilisable) : ALIETTE, SANTHAL



- **Maladies des taches brunes :** Des variétés plus sensibles et couvertes tardivement, certaines plantations peuvent présenter des symptômes.

Lutte biologique : Aérer les tunnels leur, évacuer les vieilles feuilles.

Lutte chimique possible (exemple de produit utilisable) : NORDOX75 WG, SWITCH



Point sanitaire FRAMBOISIERS

En hors-sol les latérales poursuivent leur allongement pour atteindre désormais 40cm dans les ateliers les plus précoces de Tulameen. Les boutons floraux sont bien formés et bien visibles. Aucune fleur n'a toutefois été trouvée.

➤ Côté ravageurs

- **Les acariens** observés au débourrement sont désormais réduits à quelques foyers voire complètement maîtrisés. Des populations d'auxiliaires prédateurs ont pris le dessus
- **Le puceron** est présent sur un atelier de référence engagé dans le réseau DEPHY alors qu'il se fait discret sur d'autres. Le stade ailé fait parti du cortège observé.
 - ↔ En présence des formes ailées le risque de dissémination s'accroît
 - ↔ Sur les ateliers avec pucerons le miellat se développe de plus en plus sur toute la plante, mais pas de fumagine encore à ce jour
 - ↔ Peu d'auxiliaires retrouvés
 - Quelques A. colemani
 - 1 coccinelle lâchée la semaine dernière retrouvée, pas de larves, pas d'œufs
 - 1 nymphe de syrphé trouvée

Lutte biologique : Peu d'auxiliaires encore présents naturellement à ce jour. Prévoyez vos commandes (ex : larves de syrphes, A. ervi et A. colemani dès à présent pour qu'ils soient opérationnels au plus vite)

Lutte chimique possible (exemple de produit utilisable) : A éviter pour l'instant

➤ Côté maladies

- Sur TULAMEEN l'oïdium se développe à la faveur des nuits fraîches et des températures plus élevées en journée. Sa fréquence dépasse les 50% des plantes atteintes, mais son intensité est faible (<<10% du feuillage). A noter que TULAMEEN est une variété sensible.

Pas d'intervention justifiée à ce jour mais à surveiller selon évolution

Tableau récapitulatif des produits commerciaux et leurs particularités, cités dans le présent document :

	Cible	Dose Homologuée		DAR jours		DRE h (abris)	ZNT	Autres remarques
		fraisiers	framboisiers	fraisiers	framboisiers			
FLIPPER (Sels potassiques d'acides gras)	Pucerons Acariens	16.0l/ha		3		24		Volume d'eau mini 500l/ha
DECIS PROTECH (Delthamétrine)	Pucerons Thrips Cicadelles	0.83l/ha		3		6/8	20 m	3 applications. Ne pas traiter à des Températures >28°.
KARATE ZEON (Lambda cyhalothrine)	Cicadelles Pucerons	0.125l/ha		3		48	50 m	Traiter le soir
FLORAMITE 240SC (Bifénazate)	Acariens	0.4l/ha		3		48		Action sur Acariens uniquement
SUCCESS 4 (Spinosad)	Thrips	0.2l/ha		3		8	20 m	Agit sur l'adulte
NATURALIS (Beauveria bassiana souche ATCC 74040)	Thrips	1.5l/ha		3		6/8		Rajouter un mouillant Hr > 50% T° entre 20-27°C
SWITCH (Cyprodinil+Fludioxonil)	Taches brunes Botrytis	1.0 kg/ha		1		48	5	1 application en plein champ 2 applications sous abris
SCALA (Pyriméthanol)	Botrytis	2.0l/ha		3		6/8		Uniquement en premier traitement
PRESTOP 4B (Gliocladium catenulatum)	Oïdium	6.0kg /ha		3		6/8		
LUNA SENSATION (Fluopyram+Trifloxystrobin)	Oïdium Botrytis	0.8 kg/ha		3		6/8		Risque de phytotoxicité. A utiliser à la dose de 0.6l/ha
ALIETTE (Fosétyl-Aluminium)	Phytophthora	5.0 kg/ha		14		24		Application sur feuillage bien développé.
SANTHAL (Mefenoxam=isomère actif du métalaxyl)	Phytophthora	1.0 l/ha		30		24		Application au sol à proximité des racines. Température du sol > 14°C
ARMICARB (Bicarbonate de Potassium+co-formulant)	Oïdium	3.0 kg/ha		1		6/8		Traiter/ forte hygrométrie ou rosée et T° < à 30°C. Volume de bouillie = 600l/ha
NORDOX 75 WG (Cuivre de l'oxyde cuivreux)	Taches brunes	3.33 kg/ha		21		6/8		

Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales, les conditions d'application, sont disponibles dans la « boîte à phytos framboise 2019 » et « produits de traitements fraise 2018-2019 »

La Chambre d'Agriculture de la Corrèze est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture, pour son activité de conseil indépendant, à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n° IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Le destinataire du conseil reste, néanmoins, seul responsable des applications phytosanitaires qu'il a pu faire sur ses cultures.

La Chambre d'Agriculture ne pourrait être tenue responsable du non-respect de la Législation.

Chambre d'Agriculture de la Corrèze - Puy Pinçon – BP 30- 19001 TULLE Cedex – N° SIREN : 181 902 024

<http://www.correze.chambre-agriculture.fr/>



Vos techniciens,
Karine BARRIERE
Erick BRESSY,
Jean-Claude DUFFAUT

*NB : Le présent BT est réalisé à partir des observations réalisées sur les réseaux de ferme DEPHY Fraise et DEPHY Framboise, ainsi que sur le réseau d'observation du BSV Fraise-Framboise et du groupe 30000 Fraise-Framboise porté par l'ADIDA
DEPHY est une action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan*



Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales, les conditions d'application, sont disponibles dans la « boîte à phytos framboise 2019 » et « produits de traitements fraise 2018-2019 »

La Chambre d'Agriculture de la Corrèze est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture, pour son activité de conseil indépendant, à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n° IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA .

Le destinataire du conseil reste, néanmoins, seul responsable des applications phytosanitaires qu'il a pu faire sur ses cultures.

La Chambre d'Agriculture ne pourrait être tenue responsable du non-respect de la Législation.

Chambre d'Agriculture de la Corrèze - Puy Pinçon – BP 30- 19001 TULLE Cedex – N° SIREN : 181 902 024

<http://www.correze.chambre-agriculture.fr/>

